



MODALITES DE SELECTION

Coupe de France des Ligues Minimes, athlétisme estival

Niort, 14 et 15 juillet

La Ligue de Bretagne sera représentée par une équipe F et 1 équipe H. Seuls les athlètes Minimes peuvent prétendre à participer.

Programme des épreuves :

- **Minimes Masculins** : 50 m - 100 m - 1000 m - 2000 m - 100 m Haies - 200 m Haies - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - 3000 m marche
- **Minimes Féminines** : 50 m - 100 m - 1000 m - 2000 m - 80 m Haies - 200 m Haies - Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot - 3000 m marche
- **Relais mixte** : 8 * 100m, dans l'ordre 4F et 4H
- **Classement** :
 - **Dans l'épreuve** : pas de titre individuel, l'athlète qui a la meilleure performance (si 2 concurrents) obtient un nombre de points correspondant à la place obtenue
 - **L'équipe** : addition des points obtenus, attribution d'un challenge F et d'un challenge H, le classement final est l'addition des points de chaque équipe, plus ceux du relais mixte

Sélection régionale :

- 1 athlète par épreuve, à la lecture du bilan estival, après la validation des performances des Championnats Régionaux du 17 Juin
- 2 athlètes pour les épreuves suivantes : la perche, la hauteur et le 80/100 Haies
- Un 2^e concurrent pourra être proposé, à condition d'avoir au moins réalisé les Minima G2028, et d'avoir participé aux championnats régionaux, sur les épreuves du programme de compétition.

La sélection régionale sera faite afin d'assurer la meilleure densité possible, au regard des résultats et des places au bilan national, elle sera mise en ligne à partir du 19 juin.

Le règlement complet de la compétition est précisé dans les circulaires fédérales, disponible en ligne.

LE GROUPEMENT COLLECTIF SE FERA A PARTIR DE LA VEILLE, POUR TOUTE LA SELECTION

Claire MALAQUIN, CTS Bretagne
06 22 53 61 20

